

DIPLÔME UNIVERSITAIRE ANNÉE 2022-2023

UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL - FACULTÉ DE SANTÉ

CAPACITÉ DE MÉDECINE DE CATASTROPHE

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

- Préparer des médecins à intervenir sur les lieux de sinistres ou de catastrophes naturelles, technologiques ou de société, conflits armés ou accidents, entraînant des victimes et dégâts en nombre, et participer à l'organisation des secours et aux soins médico-chirurgicaux « de masse » dans le cadre d'une doctrine préétablie.
- Acquérir une véritable CULTURE de la catastrophe et du risque collectif qui reste différente de celle de la mise en œuvre de soins d'urgence individuels.

DURÉE DES ÉTUDES : 1 an

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET DATES D'ENSEIGNEMENT

- Les catastrophes : définitions, classification, impact médical et social, prévention et épidémiologie des risques majeurs
- Pathologies résultant des catastrophes, techniques de soins
- Risques émergents et nouvelles menaces
- Tactiques, stratégie et logistique des secours aux victimes de catastrophes en France métropolitaine et dans d'autres territoires ou pays
- Aspects juridiques, administratifs, médico-légaux et financiers : réglementation, législation
- Aspects médico-psychiatriques (sauveteurs et victimes)
- Gestion de l'information, relations avec les médias

PRÉSENCE AUX ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRE

Séminaire I : du 23 au 27 janvier 2023 • Séminaire II : du 13 au 17 mars 2023 • Séminaire III : du 22 au 26 mai 2023.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Examen pratique « sur le terrain » : le 25 mai 2023
- Examen écrit : le 26 mai 2023

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Sont autorisés à s'inscrire :

Les médecins titulaires d'un diplôme autorisant l'exercice de la médecine dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine du candidat. Un pré-requis en médecine d'urgence est indispensable (CAMU, CMU, DESC, DES ou certification équivalente)

- Le nombre de place est limité à 30
- Pré-inscription auprès du responsable de l'enseignement : Candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à adresser par mail : capacite.catastrophe@samu94.fr jusqu'au 18 novembre 2022.
- Dès réception de l'autorisation d'inscription originale signée par le responsable de l'enseignement, l'inscription devra être effectuée au plus tard un mois avant la date du premier cours auprès de : **FACULTÉ DE SANTÉ DE CRÉTEIL, département universitaire de la formation médicale continue (DUFMC), gestionnaires des capacités, 8, rue du Général Sarraill, 94010 Créteil Cedex.**

DROITS D'INSCRIPTION

Financement par le stagiaire : 502,00 € Financement par l'employeur : 1 200,00 €. Auxquels s'ajoutent les frais d'inscription administrative : 502,00 €

Responsable de l'enseignement : **Docteur Eric Lecarpentier**

Hôpital Universitaire Henri Mondor, SAMU 94, 51 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil Cedex

Coordinateurs de l'enseignement :

Docteurs Nicolas Gazin, David GERARD, William GOLDMAN, Chadi JBEILI, Eric LECARPENTIER, Didier MICHEL Jean-Michel PEREIRA, Laetitia REPAIRE

Secrétariat :

Mme Chantal Vallier - Mail pour toute correspondance : capacite.catastrophe@samu94.fr

AVEC LE CONCOURS du SSA, de la BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS et du RAID